



Le Groupement de parents, vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année



Grâce à la participation active de tous, cette année encore le Téléthon a été une belle réussite.

Citons l'exemple des enfants des Platanes qui ont confectionné 1106 pompons afin de recouvrir un arbre symbolisant leur école et les lettres du Téléthon. Leur investissement a permis de recueillir 1106 euros reversés pour la recherche contre les maladies génétiques dans le cadre du téléthon 2012..

Une cinquantaine d'enfants a participé à la course organisée le samedi matin à la Mare aux Loups.



Notre association soutient le Téléthon depuis les débuts.



Cette année encore, grâce à votre générosité, des enfants peu gâtés par la vie vont pouvoir vivre un Noël digne de ce nom. En effet, sur les 3 établissements du Perray, 51 colis ont été collectés au profit de l'association «Love in a Box». Les colis sont partis sur Paris le samedi 1 décembre.

Ils seront distribués aux alentours de Paris, Strasbourg, Mulhouse et en Bulgarie par le biais d'associations de bienfaisance telles : Paris Tout P'tits; L'Armée du Salut de Paris; Les Restos du Cœur de Paris; L'Armée du Salut de Strasbourg et Mulhouse, Avec Elles et Bonne Mine.

Merci de tout cœur à tous les donateurs !

SPECTACLES

Les **grandes sections** de la maternelle sont invitées le 18 décembre au spectacle de Noël offert par la municipalité aux primaires.

Le 10/12 **les enfants de la Barantonnerie** sont allés voir à Rambouillet "le jour des corneilles" Au retour ils ont pique-niqué dans l'école.

Le 14 mai 2013, les maternelles assisteront au spectacle « le casse-tête d'Alice ». Cette représentation autour du corps, du repérage s'inscrit dans le cadre du projet d'école.

CARNAVAL DU PERRYAY



Le **carnaval** organisé par la Municipalité se déroulera le **samedi 23 mars 2013**.

Une réunion de préparation aura lieu courant janvier à la mairie.

Tous les parents qui souhaitent s'investir dans les préparatifs de cet événement (aide à la décoration des chars, sécurité lors du défilé,...) y sont conviés.

CARNAVAL DE L'ECOLE MATERNELLE

Il aura lieu le **jeudi 25 avril 2013**, avec défilé **le matin**. Les parents peuvent venir admirer les magnifiques créations riches en couleur. Il sera suivi d'un goûter pour les enfants l'après midi.

IMPORTANT : REGLEMENT INTERIEUR

Lors du premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire, est présenté dans chaque Etablissement le Règlement Intérieur, que vous trouverez bientôt dans le cartable de votre enfant.

Signé tout à la fois par les parents et les enfants, le Règlement Intérieur est un vrai « contrat » qui régit les devoirs et les obligations de tous au sein de l'établissement scolaire. N'hésitez pas à le lire attentivement avec votre enfant, à échanger avec lui sur ce document si important.

Il est à noter que pour la Barantonnerie, un alinéa a été ajouté cette année, demandant que **les enfants adoptent une tenue vestimentaire ainsi qu'une coiffure adaptées à l'école**.



RESERVEZ QUELQUES DATES

Le 13 avril 2013 : réunion au collège des Essarts avec les parents des élèves actuellement en CM2 de 9H à 12H

Le 08 juin 2013 : Fête de l'école maternelle (kermesse ou exposition, le choix n'est pas arrêté).

Le 22 juin : Matinée d'accueil des futurs « petites sections de septembre »

RAPPEL IMPORTANT

Les vacances de la Toussaint ont été prolongées de 2 jours. **De ce fait les élèves récupéreront le mercredi 22 mai (toute la journée) et le vendredi 5 juillet 2013 sur décision académique**

(Arrêté départemental du 9 novembre 2012).

Fermeture du centre le 24 décembre 2012.

Cette année le **Pont de l'ascension** tombe pendant les vacances de Printemps. **Attention : le centre de loisirs sera fermé le vendredi 10 mai 2013**



Relations Parents - Groupement de Parents

Si vous souhaitez nous faire parvenir un courrier, nous vous informons qu'une boîte aux lettres "Groupement de Parents" est à votre disposition à la Mairie du Perray.

Sinon, vous pouvez joindre les référents de chaque école soit par mail, soit par téléphone : leurs coordonnées sont affichées à l'entrée de chaque groupe scolaire, ainsi qu'à la fin de ce group info.

Les langues vivantes à l'école élémentaire

À l'école élémentaire, les élèves reçoivent un enseignement de langues vivantes à partir du CE1. Depuis la rentrée 2008, une sensibilisation peut être conduite dès le CP.

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), qui fournit une base commune aux États membres de l'Union européenne pour concevoir les programmes. Ils concernent 8 langues : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe.

À l'issue de l'école primaire, les élèves doivent avoir atteint le premier niveau du CECRL, le niveau "A1". Ils sont alors capables de communiquer de façon simple, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement. Pour les cycles 2 (CP /CE1) et 3 (CE2-CM2), l'enseignement des langues se déroule sur 54 heures annuelles.

Les programmes, publiés en 2007, fixent les objectifs à atteindre pour chaque cycle

Au cycle 2 l'apprentissage de la langue et de la culture du pays concerné est majoritairement oral. A la fin du cycle 2 les enfants peuvent saluer, se présenter, formuler des souhaits (Noël, anniversaire..), comprendre une dizaine de consignes de classe, suivre le fil d'une histoire courte avec des aides appropriées, Suivre des instructions courtes et simples, réciter des comptines...

Pendant le cycle 3, les activités orales de compréhension et d'expression restent une priorité. Les activités menées en classe doivent mettre en œuvre les cinq activités langagières (« réagir et parler en interaction », « comprendre à l'oral », « parler en continu », « lire », « écrire ») dans la langue concernée.

A la fin du cycle 3 les élèves peuvent se présenter et présenter quelqu'un, demander des nouvelles, épeler des mots familiers, comprendre l'ensemble des consignes en classe, suivre le fil d'une histoire simple avec les aides appropriées, lire à haute voix un texte bref, raconter une histoire courte travaillée en classe, renseigner un questionnaire simple (ex informations sur ses goûts..) ...

Qui enseigne les langues à l'école ?

L'enseignement des langues à l'école est essentiellement assuré par les maîtres du premier degré.

Depuis 2008, tous les professeurs des écoles sont formés pour enseigner les langues vivantes à l'école. Ils doivent obtenir le niveau "C1" du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), qui correspond au niveau d'un utilisateur expérimenté et autonome, pour assurer cet enseignement. Ils valident leurs compétences linguistiques :

- en fin de formation initiale en IUFM, pour les nouveaux professeurs des écoles,
- après la procédure d'habilitation dans les inspections académiques, pour les enseignants déjà en poste.

En 2010-2011, plus de 95 % des maîtres du premier degré assurent l'enseignement d'une langue vivante à l'école primaire

Des enseignants du second degré, des assistants de langue vivante ou des intervenants extérieurs habilités peuvent aussi dispenser cet enseignement.

Dans notre commune, seul l'anglais est enseigné. 7 enseignants (3 à la Barantonnerie et 4 aux Platanes) ont l'agrément nécessaire pour dispenser les cours. Ils couvrent la totalité du cycle 3.

Source : eduscol.education.fr

Commissions menus

Des commissions menus ont lieu régulièrement tout au long de l'année, au collège et à la mairie pour les écoles du Perray, relatives aux menus et à la cantine en général.

Participent à ces réunions :

* Mme LOUCHART, Maire adjoint chargé du scolaire, pour les écoles du Perray

*La diététicienne de la société de restauration

*Le Groupement de Parents et les autres fédérations.

Au cours de ces commissions, sont examinés les menus proposés par la société de restauration, sur lesquels nous pouvons émettre notre avis.

C'est également le moment idéal pour faire remonter les remarques des enfants qui déjeunent à la cantine, afin d'améliorer la qualité du service.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et remarques, afin que nous puissions vous représenter au mieux lors de ces commissions.

Le R.A.S.E.D ou Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

Certains enfants peuvent éprouver des difficultés à l'école (apprentissage, langage, comportement, adaptation)

Le RASED est un dispositif gratuit mis en place par le Ministère de l'Education Nationale qui a pour objectif des actions de prévention, des aides complémentaires spécialisées pour aider les enfants en difficulté et des aides à l'intégration scolaire.

Il intervient au sein de l'école, pendant le temps scolaire, à la demande de l'équipe enseignante et /ou des parents.

L'équipe du RASED est composée :

- D'un maître E chargé de l'aide à dominante pédagogique

Il vise à aider l'élève à dépasser les difficultés qu'il rencontre dans les apprentissages et à maîtriser ses méthodes de travail.

- d'un maître G chargé de l'aide à dominante rééducative

Il vise à redonner confiance à l'enfant, à développer son désir d'apprendre pour favoriser son adaptation à l'école.

- d'un psychologue scolaire

il assure le suivi psychologique des élèves, en accord avec leurs parents et leur enseignant. Il peut proposer des formes d'aides adaptées (au sein ou à l'extérieur de l'école), il favorise leur mise en œuvre.

Cette année, nous avons la chance d'avoir l'équipe du RASED au complet .

Pour contacter l'équipe de l'antenne du Perray du RASED :

Une permanence téléphonique est assurée par Hélène Traësch (psychologue scolaire) le lundi de 9h à 11h au 01 30 46 33 30 (si non répondeur)

Mail : rasedleperray@gmail.com

Adresse : Ecole des Platanes 3 rue des Lauriers 78610 Le Perray

Comment pouvez-vous contacter le Groupement de Parents ?

- **PRESIDENTE** : Laurence DALLEMAGNE: 06 70 64 20 78
(laurencedallemagnep@sfr.fr)
- **VICE-PRESIDENTE** : Géraldine HENRY : 06 80 38 18 19
- **ECOLE DES PLATANES** : Blandine LECLERC-FLECHE : 06 87 30 06 96
- **ECOLE DE LA BARANTONNERIE** : Muriel LEPLATRE 06 62 95 12 55
- **ECOLE DU PONT MARQUANT** : Marie NIETO : 06 82 37 29 20
- **COLLEGE LES MOLIERES-Les Essarts le Roi** : Marie José PETER 06 03 49 90 60

<http://groupementdeparents7.free.fr/>

Et bien sûr en nous rencontrant, à la sortie des écoles.